

An aerial photograph of a school building, the Lycée des Travaux Publics, with a large parking lot filled with cars. The building is a long, rectangular structure with a dark roof. The text 'LYCEE DES TRAVAUX PUBLICS' is visible on the roof. The surrounding area includes green fields and some trees.

BTS Travaux Publics

Contrat
d'apprentissage

INFORMATION AUPRES DES ENTREPRISES



ACCORD CADRE POUR LE DEVELOPPEMENT DE L'APPRENTISSAGE DANS LE BÂTIMENT ET LES TRAVAUX PUBLICS

Entre

- le Ministère de l'Emploi, du Travail et de la Cohésion Sociale, représenté par Gérard LARCHER, Ministre délégué à l'emploi, au travail et à l'insertion professionnelle des jeunes,

et,

- les Organisations d'employeurs et de salariés du Bâtiment et des Travaux Publics, représentées par leur président et Secrétaire général



U F A TRAVAUX PUBLICS DE BRUAY LA BUISSIERE
 Le Bois des Dames – BP 62
 62702 BRUAY LA BUISSIERE CEDEX

EMPLOI DU TEMPS BTS 1^{ère} année

	8H 15	9H 15	10H 15	11H 15	12H 15	13H 30	14H 30	15H 30	16H 30	17H.
LUNDI			M.TOLLHUPP MATHS				M.CARON MECA TECHNO			
MARDI			M.BETREMEUX MECA APPL				M.DROUVIN MATHS	M.KURENT ANGLAIS		
MERCREDI	Mme CURTIL FRANCAIS		M.LAURENT RDM	M. Bétrémieux			M.LAURENT RDM	M.Bétrémieux		
JEUDI		M.DUMONT	Mme Guidez				M.DEJAN GESTION	Mme CURTIL FRANCAIS	Mme Piechocki FRANCAIS	
VENDREDI	M.LAGACHE TECHNO		M.HELLAL SC PHYS	M.De Saint Leger			M.AZNI SC PHYS	M.De Saint Leger		

2007				2008								
Formation en centre												
BTS 1ère année				BTS 2ème année								
SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DECEMBRE	2007	JANVIER	FEVRIER	MARS	2008	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET
9	10	11	12		1	2	3		4	5	6	7
S	L	J FERIE	S	1	M	V	S	1	M	J FERIE	D	M
D	M	V	D	2	M	S	D	2	M	V	L	M
L	M	S	L	3	J	D	L	3	J	S	M	J
M	J	D	M	4	V	L	M	4	V	D	M	V
M	V	L	M	5	S	M	M	5	S	L	J	S
J	S	M	J	6	D	M	J	6	D	M	V	D
V	D	M	V	7	L	J	V	7	L	M	S	L
S	L	J	S	8	M	V	S	8	M	J FERIE	D	M
D	M	V	D	9	M	S	D	9	M	V	L	M
L	M	S	L	10	J	D	L	10	J	S	M	J
M	J	D	M	11	V	L	M	11	V	D	M	V
M	V	L	M	12	S	M	M	12	S	L PENTECOTE	J	S
J	S	M	J	13	D	M	J	13	D	M	V	D
V	D	M	V	14	L	J	V	14	L	M	S	L
S	L	J	S	15	M	V	S	15	M	J	D	M
D	M	V	D	16	M	S	D	16	M	V	L	M
L	M	S	L	17	J	D	L	17	J	S	M	J
M	J	D	M	18	V	L	M	18	V	D	M	V
M	V	L	M	19	S	M	M	19	S	L	J	S
J	S	M	J	20	D	M	J	20	D	M	V	D
V	D	M	V	21	L	J	V	21	L	M	S	L
S	L	J	S	22	M	V	S	22	M	J	D	M
D	M	V	D	23	M	S	D PAQUES	23	M	V	L	M
L	M	S	L	24	J	D	L FERIE	24	J	S	M	J
M	J	D	M	25	V	L	M	25	V	D	M	V
M	V	L	M	26	S	M	M	26	S	L	J	S
J	S	M	J	27	D	M	J	27	D	M	V	D
V	D	M	V	28	L	J	V	28	L	M	S	L
S	L	J	S	29	M	V	S	29	M	J	D	M
D	M	V	D	30	M		D	30	M	V	L	M
	M		L	31	J		L	31		S		J

BTS 1ère année 2007/2008			BTS 2ème année 2007/2008		
1	BARNEY JEREMY		1	BELLAY OLIVIER	
2	BRIL FABIEN		2	BREBANT GUILLAUME	
3	CLETON JEREMY		3	CARON AURELIEN	
4	DECHERF BENOIT		4	DESSAILLY CHRISTOPHE	
5	DELSART ELEONORE		5	LEGRAND MAXIME	
6	DENEUVE EDOUARD		6	MEURIN BENOIT	
7	DEWAELE CHRISTOPHE		7	MULLET JONOTHAN	
8	DORNIC VINCENT		8	PICH GEOFFREY	
9	DUBOIS SEBASTIEN		9	VENEL ADELINE	
10	FLINOIS DAMIEN		10	VINIACOURT J. FRANCOIS	
11	GODEFROID JEROME				
12	HEREN GEREMY				
13	KUJAWA YOANN				
14	LECLERCQ JULIEN				
15	LECOUFFE QUENTIN				
16	LEFEBVRE OLIVIER				
17	MARCHE DANNY				
18	MARCINEK JULIEN				
19	PETITPREZ LUDOVIC				
20	VAUCHEL OLIVIER				
					INT
					DP
					EXT

BTS 2ème année

04/12/2007

NOM	REGIME	ENTREPRISE	TEL.	DATE CONTRAT	MAITRE APPRENTISSAGE	COORDONNEES PARENTS
BELLAY OLIVIER	INT	OISE TP 30 AVENUE SALVADOR ALLENDE 60000 BEAUVAIS	03,44,10,53,50 F 03,44,05,39,09	11/09/06 AU 31/08/08	MOREAU JOEL	44 RUE PRINCIPALE 60210 SARNOIS 03 44 46 37 45
BREBANT GUILLAUME	DP	RAMERY TP RUE DE LA MEUSE BP 28 62470 CALONNE RICOUART	03,21,61,30,00 F 03,21,27,67,69	04/09/06 AU 31/09/08	GAMBER NOEL	8 ALLEE DES VANNEAUX 62710 COURRIERES 03 21 74 66 48
CARON AURELIEN	DP	SAS DESQUESNES 212 RUE CASIMIR BEUGNET 62260 AUCHEL	03,21,61,36,00 F 03,21,26,73,67	09/10/06 AU 08/10/08	WACOGNE FREDERIC	9 RUE CARNOT 62153 SOUCHEZ 06 98 91 97 57
DESSAILLY CHRISTOPHE	DP	RCFC ROUTES, TTS DE COLAS 50 AVENUE DE VARSOVIE BP 182 62304 LENS	03,21,69,88,55 F 03,21,69,88,56	01/09/06 AU 31/08/08	COURTOIS JEREMY	302 CHCEMINS D ARLEUX 62680 MERICOURT
LEGRAND MAXIME	DP	SNC MATERIAUX ENROBES DU NORD GARE D'EAU 62880 ANNAY /LENS	03,21,72,74,00 F03,21,72,51,92	01/07/07 AU 24/09/08	ANDRY CEDRIC	554 RUE DE NEUVILLE 62161 MAROEUIL 03 21 48 04 55
MEURIN BENOIT	DP	SADE 36 ROUTE NATIONALE 62223 STE CATHERINE LES ARRAS	03,21,24,00,00 F 03,21,71,35,00	25/09/06 AU 31/08/08	THERY FREDDY	26 RUE DESIR SENECHAL 62149 ANNEQUIN
MULLET JONATHAN	DP	DEZELLUS SA TP 160 RUE LEONARD DE VINCI ZAL3 BP 75 62702 BRUAY LA BUISSIERE	03,21,61,47,74 F 03,21,61,47,84	01/09/06 AU 31/08/08	SMAGGHE J-CLAUDE	507 RUE DE BETHUNE 62232 HINGES

BTS 2ème année

04/12/2007

PICH GEOFFREY		DEZELLUS SA TP 160 RUE LEONARD DE VINCI ZAL3 BP 75 62702 BRUAY LA BUISSIERE	03,21,61,47,74 F 03,21,61,47,84	18/09/06 AU 17/09/08	SUIN PATRICK	38 RUE NATIONAL 62550 PERNES EN ARTOIS
VENEL ADELINE	EXT	DTP TERRASSEMENT 16 allée de la pépinière 80044 AMIENS	03 30 60 40 13 F 01 30 60 42 84	10/09/07 AU 31/08/08	PIZZAFERRI J.Christophe	10 rue des Chênes 62400 ESSARS 03 61 70 62 78 06 72 80 89 01
VINIACOURT J FRANCOIS	DP	AER 3 RUE DU 2 FEVRIER 1965 62210 AVION	03,21,13,53,40 F03,21,12,53,41	25/09/06 AU 31/08/08	SUIN PATRICK	60 RUE JULES FERRY 62580 VIMY TEL : 03 21 22 22 73

BTS 1ère année

04/12/2007

NOM	REGIME	ENTREPRISE	TEL	DATE CONTRAT	MAITRE APPRENTISSAGE	COORDONNEES PARENTS
BRIL Fabien	INT	Ramery Travaux Publics 334 rue de l'Alloeu 59193 Erquighem Lys	03 20 77 86 00 F 03 20 77 86 17	17/07/07 AU 30/08/09	DUPUIS Guy Marc	75 rue au beurre 59270 Saint Jans Cappel 03 28 48 79 26
BRILLON Yann	EXT					
CLETON Jérémy	EXT	SA DEZELLUS 161 rue Léonard de Vinci 62700 Bruay la Buissière	03 21 61 47 74 F 03 21 61 47 84	03/09/07 AU 02/09/09	LEMAITRE Michel	12 rue des Cèdres 62150 HOUDAIN 03 21 53 44 74 - 06 67 75 81 60
DECHERF Benoit	INT	CUDL 1 rue du ballon BP 749 59034 Lille cédex	03 20 21 22 23 F 03 20 21 60 69	01/09/07 AU 31/08/09		26 rue de l'aventure 59236 Frelinghem 03 20 77 01 76 - 06 11 90 47 36
DELSART Eléonore	DP	EIFFAGE TP NPDC 64 C rue de la Gare 62144 Mont saint Eloi	03 21 24 39 39	03/09/07 AU 30/06/09	GOZZO Bernard	16 Résidence le village 59990 Saultain 03 27 25 88 49
DENEUVE Edouard	INT	COLAS IDFN Ag. Dieppedale Cany ZI de la vallée BP 2 76450 Cany Barville	02 35 57 80 70 F 02 35 97 92 82	10/09/07 AU 31/08/09	SIMONET Stéphane	113 rue de la sucrerie 76400 Colleville 02 35 29 40 01 - 06 74 26 34 96
DEWAELE Christopher	INT	SNC Desquesnes - Eiffage TP rue Casimir Beugnet 62260 AUCHEL	03 21 61 36 00			94 petite rue de Cassel 59190 Hazebroucq 0613442047
DORNIC Vincent	INT	Eiffage TP Est Picardie RN 17 Gare BP 11 60190 Estrées Saint Denis	03 44 41 30 66 F 03 44 41 99 04	03/09/07 AU 31/08/09	CORDELLE Sébastien	2 rue du stade 60190 Estrées Saint Denis 03 44 41 53 98

BTS 1ère année

04/12/2007

DUBOIS Sébastien	EXT	SAS DESQUENSES 198/212 rue Casimir Beugnet 62260 Auchel	03 21 61 36 00 F 03 21 26 73 67	01/10/07 AU 30/09/09		5 rue de calvaire 62550 Valhuon 03 21 04 14 48
FLINOIS Damien	INT	LEROY TP 12 rue de la Place 62850 Escoeuilles	03 21 32 32 57 F 03 21 32 71 90	17/09/07 AU 15/10/09	PENEL Emmanuel	2 rue du 45ème RI 80360 Maricourt 03 22 84 21 50
GODEFROID Jérôme	INT	Ent J.J. Godefroid 5 rue Melsart 59132 Ohain	03 27 60 02 25	01/09/07 AU 31/08/09	GODEFROID J.Jacques	5 rue Melsart 59132 Ohain 03 27 60 02 25
HEREN Gérémy	INT	EUROVIA Pas de Calais ZI 62630 Etaples	03 21 89 53 53 F 03 21 84 67 15	10/09/07 AU 30/09/09	GRANDURY Francis	2 chemin d'Hesdin 62990 Loison/Crequoise 03 21 81 30 92 - 06 16 76 15 45
KUJAWA Yoann	DP	GRT GAZ - Centre d'Ingénierie 29 Bld Vauban 59040 Lille	01 47 54 27 90 F 01 47 54 37 75	03/09/07 AU 31/08/09	PERSYN Philippe	2 G route de Méricourt 62320 Rouvroy 03 21 20 56 87
LECLERCQ Julien	INT	EIFFAGE TP - Ets Appia Hainaut Denain rue des coopérateurs BP 108 59722 Dénain cédex	03 27 21 95 40 F 03 27 31 37 79	01/10/07 AU 30/09/09	DAUCHY Benoit	1271 rue de Hennoy 59310 Beuvry la Forêt 06 64 11 82 08
LECOUFFE Quentin	INT	Ent Jean Lefebvre Nord 380 rue Jean Perrin ZI Douai Dorignies BP 525 59505 Douai Cédex	03 27 99 16 66 F 03 27 99 16 67		PHILIPPART Alexandre	1 rue du Chalet 59151 Estrées
LEFEBVRE Olivier	INT	Cegelec Nord Est 1 bis rue du Molinel BP 169 59444 Wasquehal Cédex	03 20 81 39 00 F 03 20 81 39 08		DE BEIR Franck	340 rue du centre 62126 Conteville les Boulogne 06 70 23 95 89

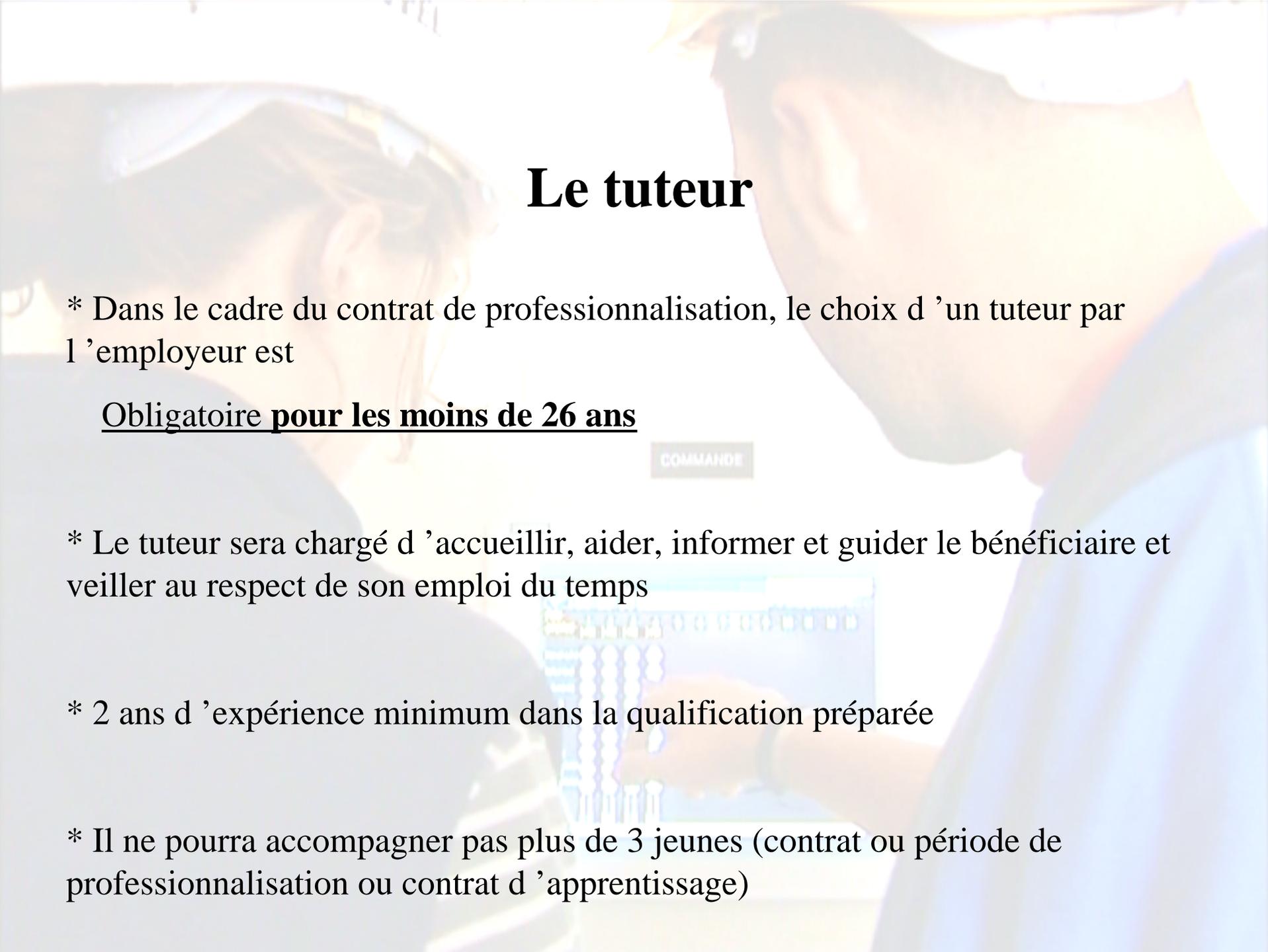
BTS 1ère année

04/12/2007

MARCHE Danny	EXT	Ramery Travaux Publics ZA du Bois Rigaut Sud 2 rue de l'Europe 62300 Lens	03 21 67 03 40 F 03 21 43 09 34	03/09/07 AU 30/09/09	VIVELA José	2 rue Max Dormoy 62138 Billy Berclau 03 21 40 38 92
MARCINEK Julien	EXT	Lille Métropole communauté Urbaine 1 rue du Bollon BP 749 59034 LILLE Cédex	03 20 21 22 23	01/09/07 AU 31/08/09		18 rue du 14 juillet 62138 Auchy les Mines 03 21 26 05 06 - 06 80 85 58 94
PETITPREZ Ludovic	DP	Eiffage TPNord pas de calais 14 rue Montaigne BP 18 62670 Mazingarbe	03 21 72 74 00 F 03 21 72 51 92	01/10/07 AU 30/09/09		509 rue d'Auchel Molinghem 62330 Isbergues 03 21 54 28 89
VAUCHEL Olivier	DP	EUROVIA Pas de Calais rue Evrard Père 62330 Isbergues	03 21 61 94 20 F 03 21 26 95 38	03/09/07 AU 31/08/09	BAROIS Stéphane	271 Boulevard de Paris 62190 Lillers

2 - L 'accompagnement

- * Il concourt à la réussite du contrat et à l 'atteinte des objectifs
- * Il constitue un ensemble d 'actions qui a pour but de suivre et d 'aider le bénéficiaire tout au long de son parcours de formation
- * Réalisé par l 'entreprise ou l 'organigramme de formation
- * Durée : il est au maximum de 5 à 10% du total des actions de professionnalisation



Le tuteur

* Dans le cadre du contrat de professionnalisation, le choix d'un tuteur par l'employeur est

Obligatoire pour les moins de 26 ans

* Le tuteur sera chargé d'accueillir, aider, informer et guider le bénéficiaire et veiller au respect de son emploi du temps

* 2 ans d'expérience minimum dans la qualification préparée

* Il ne pourra accompagner pas plus de 3 jeunes (contrat ou période de professionnalisation ou contrat d'apprentissage)



Informations

FORMATION

N° - FORMATION n°

En ligne sur le site www.fntp.fr / extranet le 23 janvier 2007

ISSN 1769 - 4000

ORDRE DES TUTEURS DES TRAVAUX PUBLICS : PROROGATION DE L'ACCORD NATIONAL COLLECTIF DU 23 SEPTEMBRE 2003

L'essentiel

Le dispositif de l'Ordre des tuteurs des Travaux Publics permet de préparer les salariés à l'exercice de la fonction tutorale et de valoriser cette fonction. La profession a créé l'Ordre des Tuteurs par un accord paritaire en 1996, puis actualisé ce dispositif par l'accord national collectif du 23 septembre 2003, afin de renforcer la qualité de l'accueil et de l'accompagnement des nouveaux entrants dans l'entreprise.

L'Ordre des tuteurs compte actuellement 2 150 membres ; la profession s'est fixée pour objectif de doubler ce nombre et de développer les échanges entre tuteurs.

À cette fin, la FNTF et les organisations salariales des Travaux Publics ont signé, le 13 décembre 2006, un avenant à l'accord du 23 septembre 2003. Cet avenant proroge le dispositif de l'Ordre des tuteurs pour une durée de 3 ans et introduit de nouvelles dispositions visant à développer les échanges d'expériences entre tuteurs.

Contact : Anne-Claude CARETTE - Mail : caretteac@fntp.fr - Tél. : 01 44 13 31 34

TEXTES DE REFERENCE :
Accord national collectif du 23 septembre 2003 relatif au développement du tutorat dans les entreprises de Travaux Publics





TUTEURS – Travaux Publics

DISPOSITIONS GENERALES

Personnels concernés :	Tout salarié, de l'ouvrier d'exécution jusqu'au responsable d'entreprise
Durée :	4 jours en 2 phases séparées d'environ 6 mois
Lieu et dates :	au CFC à Egletons ou en résidentiel
Sanction :	Délivrance d'une Attestation de stage permettant l'inscription à l'ordre National des Tuteurs de la Fédération Nationale des Travaux Publics Une prime de 650,00 € est allouée par la profession à tout personnel admis dans l'ordre des tuteurs de la FNTP

OBJECTIFS

Objectif général

- Le tuteur doit être capable d'accueillir, d'intégrer un nouvel arrivant dans l'entreprise, de l'aider à confirmer son projet professionnel et de permettre sa qualification par la transmission des savoirs professionnels

THÈMES DE LA FORMATION

1^{ère} PHASE

Etre l'intermédiaire entre la structure de formation et l'entreprise

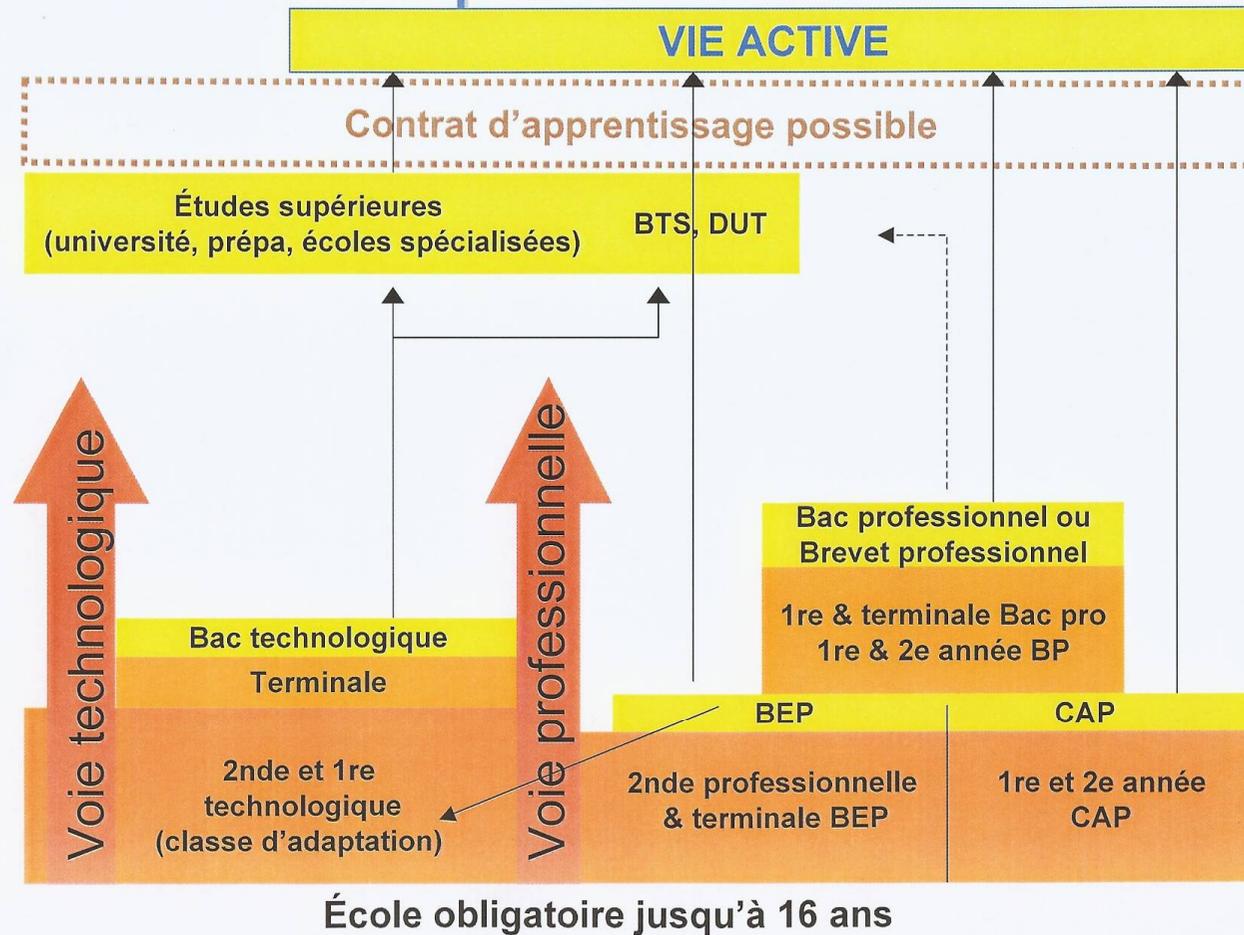
Accompagnement d'un « jeune » dans le cadre d'une formation par alternance :

- Comprendre les mécanismes de l'alternance
- Connaître les objectifs et les contenus de la formation suivie : notions de modules, organisation de la formation, évolution des connaissances et exploitation progressive des compétences

Accueillir et Sécuriser

- Se présenter mutuellement
- Présenter l'entreprise, son histoire, son marché
- Présenter sommairement la vie interne de l'entreprise
- Présenter les chantiers en cours significatifs de l'image de l'entreprise
- Expliquer au « jeune » ce que l'entreprise attend de lui et ce qu'il peut en attendre

Formation professionnelle initiale



Formation professionnelle initiale et continue



Formation
continue

Personnes déjà engagées dans la vie active

Formation pour :

- Faciliter leur adaptation à l'évolution des techniques et des conditions de travail
- Maintenir ou améliorer leur qualification professionnelle
- Favoriser leur promotion sociale et professionnelle

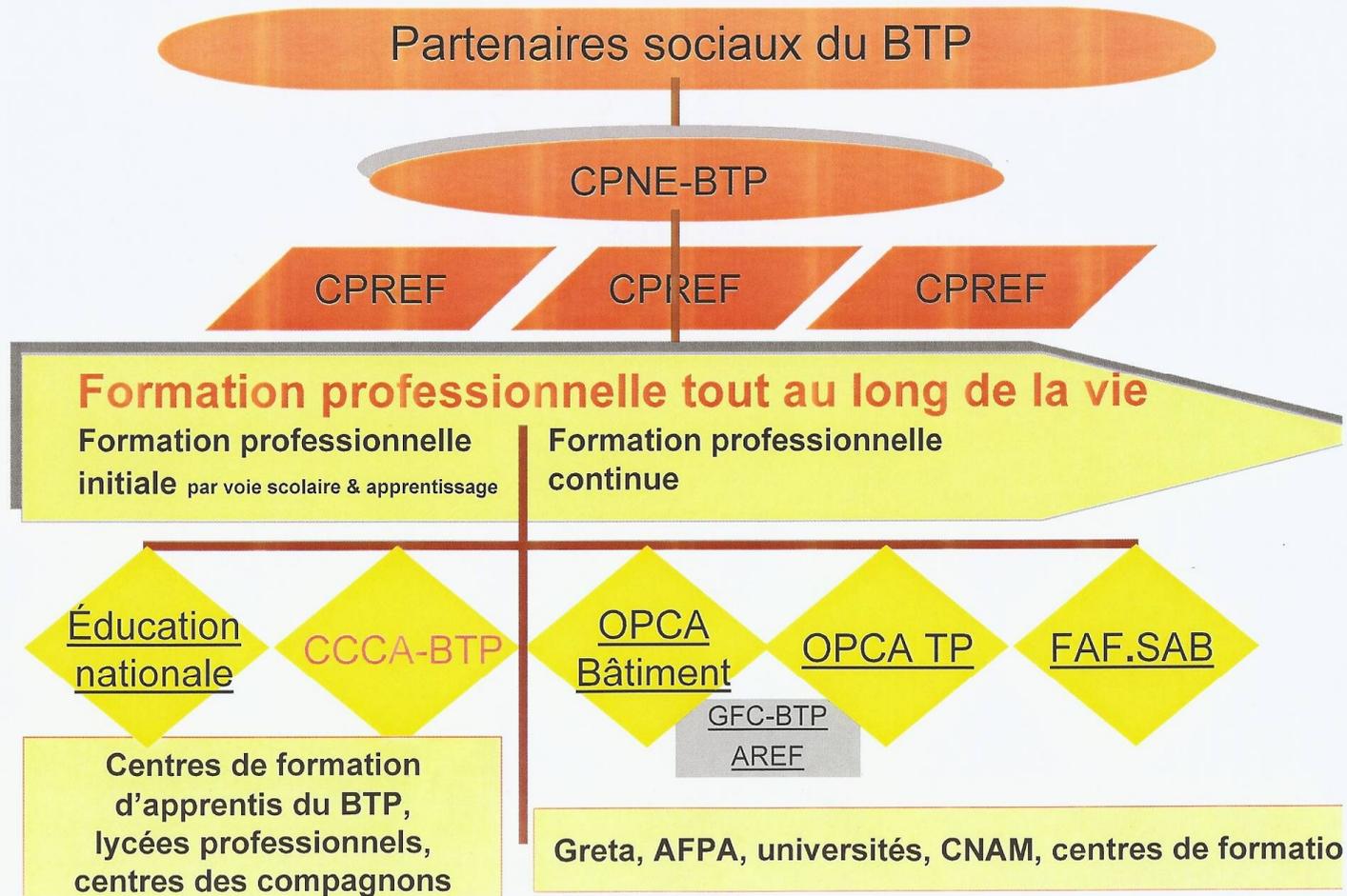
Formation
professionnelle initiale

Personnes préparant leur vie professionnelle

- Enseignement supérieur long : filières professionnalisées
- Enseignement technologique : Brevet de technicien (BT) & Bac technologique, Diplôme universitaire de technologie (DUT), Brevet de technicien supérieur (BTS)
(voie scolaire et apprentissage)
= Qualification dans une technique
- Enseignement professionnel : CAP- BEP- BP- Bac pro (voie scolaire et apprentissage)
= Qualification dans un métier

École obligatoire jusqu'à 16 ans

L'organisation de la formation dans le BTP



1 - L 'EVALUATION

- * Les parcours de formation doivent être précédés d'une évaluation individuelle.
- L 'entretien d 'évaluation a pour objectif de définir :
 - les enseignements généraux, professionnels et technologiques adaptés au profil du bénéficiaire.
- * Durée : au maximum 1,5 jours
- * Réalisée par l 'entreprise ou l 'organisme de formation.

Les rémunérations minimales

* Salariés de moins de 26 ans

⇒ Moins de 21 ans : 65% du SMIC

⇒ 21 A 25 ANS : 80% du SMIC

Titulaires d'un Bac Pro ou titre de niveau IV : +10%

* Demandeurs d'emploi de 26 ans et plus

⇒ SMIC sans être inférieure à 85% de la rémunération minimale conventionnelle

Les délais à respecter

- * Jour J : début du contrat
- * J + 5 : transmission à l 'AREF - BTP de 3 volets
- * J + 35 : transmission à la DDTEFP par l 'AREF de 2 volets
 - * La DDTEFP a 30 jours pour notifier son refus
 - * L 'entreprise a 30 jours pour exercer un recours
- * L 'entreprise a 30 jours pour informer l 'AREF, la DDTEFP et l 'URSSAF d 'une rupture éventuelle

Les pièces à joindre

- * 3 volets CERFA
- * La ou les convention(s) de formation
 - * Le calendrier
 - * Le CV du jeune
- * Le document « attestation sur l'honneur »